

Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués de la SCS

Samedi 28 avril 2018, 09h45

Griensaal, Breitenbach

Ordre du jour

1. Salutations

Vérification de la conformité de la convocation
Election des scrutateurs

2. Approbation du procès-verbal

de l'Assemblée ordinaire des délégués du 29 avril 2017 à Zuchwil

3. Approbation des rapports

Du Président central de la SCS, des groupes de travail et des commissions, du Président de la CTUS, du Président de la CTAMO, de la rédaction de la revue «Hunde»

4. Présentation des comptes annuels 2017, Rapport des réviseurs, Approbation / Octroi de la décharge au Comité central

5. FONDATION CHIEN SUISSE

Proposition du Comité central : garantir à la FONDATION CHIEN SUISSE un prêt sans intérêt de CHF 700'000.00 (dividende net d'ANIS)

6. Approbation du budget 2018

7. Fixation de la cotisation annuelle 2020

8. Elections

Comité central de la SCS ; Propositions du Comité central :

- Président	Hansueli Beer
- Chef des finances	Béat Leuenberger
- Présidente du groupe de travail Elevage, Comportement, Protection des animaux	Yvonne Jaussi
- Autres membres	Barbara Müller Dr. Walter Müllhaupt Janine Böhi-Wenger
Organe de révision de la SCS:	Engel Copera AG, Berne, Monsieur Urs Seiler

9. Demande prévue de modification des statuts de la SCS

Demande de suppression de l'alinéa 13 de l'article 3 „Tâches“ des statuts de la SCS
Le Comité central recommande de refuser cette proposition.

10. Proposition du Comité central

À l'avenir, le procès-verbal de l'Assemblée des délégués sera téléchargé sur le site Internet.

11. Hommages

Remise des distinctions du mérite

12. Informations du groupe de travail des régions

Résultats des séances ayant déjà eu lieu / Présentation de la présidence et du comité

13. Extension des directives vertes

Evaluation du questionnaire / Autre procédure

14. Assemblée des délégués 2019

15. Divers

1. Salutations

Hansueli Beer ouvre presque à l'heure l'Assemblée des délégués 2018. Dès le début il passe la parole à Bruno Bartl, Président de la communauté d'intérêts des sociétés cynologiques de Bâle et environs. Nous ne sommes certes pas à Bâle, mais on a presque le sentiment d'y être alors que nous sommes dans le canton de Soleure.

Bruno Bartl souhaite la bienvenue aux personnes présentes en allemand, en français et en italien. Il remercie pour la confiance qui lui a été accordée par le Comité central, lui permettant ainsi d'accueillir les délégués à Breitenbach. La communauté d'intérêts des sociétés cynologiques de Bâle et environs comprend également Bâle Campagne, une partie d'Argovie et une partie de Soleure, c'est ainsi qu'ils ont saisi l'occasion d'organiser l'Assemblée des délégués ici à Breitenbach. Il se dit très satisfait du nombre de participants et espère que chacun a facilement trouvé la route et dès l'entrée déjà a été chaleureusement accueilli pour que cette Assemblée puisse démarrer avec beaucoup d'élan. Il remercie en particulier tous les auxiliaires, souhaite une bonne séance et passe la parole à Monsieur Künzli, Président de la Commune de Breitenbach.

Dr. Dieter Künzli, Président de la Commune de Breitenbach, salue très cordialement les personnes présentes dans sa Commune au nom des autorités et de la population de Breitenbach. Il assure être très fier que cette Assemblée des délégués soit organisée dans le complexe sportif Grien. Il présente sa Commune en chiffres et en faits avec des anecdotes amusantes et souhaite à tous une Assemblée passionnante.

Hansueli Beer adresse ses remerciements au Dr. Dieter Künzli pour ses explications intéressantes sur la Commune de Breitenbach et lui remet un sac à dos SCS avec l'ouvrage „Jeu et plaisir pour l'enfant et le chien“, une montre et un couteau de poche SCS, ainsi que quelques ours aux amandes de Berne.

Il remercie aussi très cordialement Bruno Bartl de l'IG Basel pour la bonne organisation de cette Assemblée. Nous sommes très heureux lorsque des sociétés s'annoncent pour organiser une Assemblée de délégués. Il remercie aussi l'équipe de Bruno Bartl; Christa Marbot fait un bon travail à la cuisine, les gens du service sont tous des auxiliaires bénévoles. Il est toujours difficile de trouver des auxiliaires. Un tout grand merci à eux ! Bruno Bartl reçoit un sac à dos SCS avec un bon chez Qualipet de Fr. 200.00, l'ouvrage „Jeu et plaisir pour l'enfant et le chien“, un couteau de poche SCS et un gigantesque ours aux amandes de Berne.

Ensuite Hansueli Beer salue officiellement toutes les personnes présentes à l'Assemblée des délégués 2018. Il adresse un salut tout spécial aux membres d'honneur présents, à savoir Louis Quadroni et Gaby Frei-Dora. Il salue ensuite les détentrices et les détenteurs de l'ordre du mérite de la SCS, Ursula Känel Kocher dans sa double fonction de Présidente de «Jeunesse + Chien» et de rédactrice en chef de la revue HUNDE, Helmut Hofer de Polydog, Jörg Zehnder et Claudia Obrecht du Tribunal d'association, Dr. Andrea Meisser de la Fondation Albert-Heim, notre réviseur Urs Seiler, Daniel Rätzo de la section des Chiens de l'armée, Dr. Thomas Bürge, vétérinaire cantonal de Bâle-Campagne, Romaine Kuonen de REDOG, ainsi que les membres du Secrétariat central de la SCS Andreas Rogger et Franziska Rüttschi et les dames du secrétariat Pia Garcia, Katerina Cejka et Katja Wille, les représentants de la presse, en plus d'Ursula Känel de HUNDE, est également présent Christian Zingg pour InfoChiens. Les deux interprètes en cabine sont Shérazade Poursartip et pour la première fois Christine van Leemput, Madame Vaucher ne pouvant malheureusement pas être présente ce jour-là et un très grand merci à tous les auxiliaires qui œuvrent en coulisses.

Se sont excusés pour l'Assemblée de ce jour: Mike Greub, Président de la CTUS, notre Président d'honneur Peter Rub, les membres d'honneur Jeremias Janki, Peter Lauper, Hans W. Müller, Otto Rauch, Christine Rossier, Franz Scheibler et Eva Mosimann, ainsi que Hanspeter Blaser du Tribunal d'association. Comme toujours de nombreuses excuses nous sont parvenues des sections.

Depuis la dernière Assemblée, des cynologues nous ont quittés. Il prie l'Assemblée de se lever en leur mémoire.

Hansueli Beer constate que trois ans se sont déjà écoulés depuis qu'il a été élu président lors de l'AD à Suhr. Trois ans qui ont passé à la vitesse de l'éclair, ce qui est vraisemblablement le cas pour chacun d'entre nous. Trois ans avec de nombreux projets et quelques modifications. Permettez un bref retour en arrière sur ces années passées :

Le projet QuoVadis – le projet de réforme de la SCS – nous avons continué le plan de route et nous l'avons développé. Cela a entraîné une révision générale des statuts qui a été approuvée l'année dernière. Il s'agit d'un élément essentiel pour le développement futur de la SCS.

La révision totale du Règlement relatif à l'élevage et à l'inscription REI, une des pierres les plus importantes de l'édifice de la SCS, a été activement accélérée, adaptée et formulée en collaboration avec les clubs de race. C'est la raison pour laquelle tout est allé relativement sans problème lors de l'Assemblée des délégués et a été acceptée pratiquement à l'unanimité.

Nous avons également effectué une adaptation de la stratégie de communication. La SCS ne s'est orientée que vers l'intérieur, nous avons apporté quelques changements et commencé avec une communication active vers l'extérieur, avec dans les années 2015/16, «Saligaud», en 2016 avec l'initiative «Chiots» „Illégal = faux choix» et en 2017 en collaboration avec la VKAS, l'Association suisse des formations cynologiques, nous avons activement lancé le Brevet national de propriétaire de chien BNPC, pour succéder à l'AC.

En 2015 déjà, nous avons décidé de gérer l'Association selon le principe de l'Institut du Management Fribourg; le leitmotiv s'intitule „Non profit, but Management“. Nous l'avons adopté et également mis en application. De cette manière, nous avons aussi eu la possibilité d'améliorer quelque peu notre situation financière.

Dans un environnement compliqué, avec des frais en constante augmentation et sans revenu d'intérêts, nous avons pu tous les trois ans inscrire un petit bénéfice. Il convient de mentionner tout particulièrement les apports du sponsoring qui, au cours de ces trois dernières années, ont atteint un montant magnifique de CHF 430'000.00. Sans ces rentrées d'argent, nous aurions dû augmenter notre cotisation de membre de Fr. 3.00 en moyenne.

Les dividendes extraordinaires d'Anis ont naturellement constitué un point important et positif. Malheureusement, nous n'avons plus pu empêcher la transition d'Anis vers Amicus. Cependant, l'engagement sans borne de Dr. Walter Müllhaupt, membre du CC, a permis de faire rentrer dans la caisse le montant fabuleux de CHF 800'000.00. Nous voterons aujourd'hui encore sur l'utilisation ultérieure de ce montant extraordinaire.

La dernière étape positive que je souhaite mentionner ici c'est la création de la «Fondation Chien Suisse» en novembre 2016. Lors de la Conférence des Présidents, nous avons ainsi pu poser la première pierre d'un centre de compétence suisse consacré au chien qui a toujours été souhaité dans le cadre de QuoVadis.

Comme vous pouvez le constater, les choses bougent, nous enregistrons vos inputs et ensemble nous allons diriger le bateau de la SCS dans des eaux calmes sans perdre toutefois de la vitesse.

Venons-en à la partie statutaire de l'Assemblée de ce jour.

Vérification de la conformité de la convocation

Hansueli Beer constate, comme suit, la conformité de la convocation à l'Assemblée des délégués: La convocation a été publiée dans les revues „Hunde“ N° 4/2018 et „infoChiens CYNOLOGIE ROMANDE“ N° 04/2018. Les Présidentes et Présidents, ainsi que les membres d'honneur ont reçu la convocation accompagnée des comptes annuels et des documents pour l'ordre de jour sous forme électronique pouvant être téléchargés. À l'entrée, les délégués ont reçu un bulletin de vote violet comprenant un bref aperçu de la comptabilité annuelle. Hansueli Beer déclare alors que l'Assemblée des délégués 2018 a été convoquée en conformité avec les statuts et qu'elle a atteint le quorum.

Election des scrutateurs

Barbara Müller propose les membres de la SCS suivants :

- Table A: Remo Müller (Agility-Team Ennetsee „Microdogs“)
- Table B: Heinz Jundt (Briard Club Suisse)
- Table C: Christian Blättler (Mosquidog Bottmingen)
- Table D: Lilian Sommer (Cavalier & King Charles Spaniel-Club Suisse)
- Table E: Madeleine Giroud (Sport canin Pfannenstil et environs)
- Table F: Ivo Beccarelli (Club Suisse des Chiens de races naines)
- Table G: Thomas Züger (Club suisse des bouviers bernois)
- Table H: Andrea Eicher (Club suisse des Chiens nordiques)

Hansueli Beer informe que, comme de coutume, le Comité central ne donnera aucune voix. Il prie d'approuver le choix des scrutateurs.

Les scrutateurs proposés sont acceptés à l'unanimité.

Albert Castegnaro s'est mis à disposition pour le bureau des élections. Albert, merci de bien vouloir toujours t'engager et de te mettre à disposition en tant qu'auxiliaire. Nous l'apprécions à sa juste valeur. Comme autre membre du bureau des élections nous vous proposons Fränzi Rütschi .

Le bureau des élections est approuvé à l'unanimité.

Concernant l'usage en matière d'intervention et de déroulement : L'Assemblée des délégués est l'organe suprême de la SCS. Les membres de la SCS sont les sections en tant que sociétés indépendantes avec au moins une voix et en fonction du nombre de leurs membres (1 voix pour 50 membres), les sociétés ont chacune 1 voix ainsi que les membres d'honneur de la SCS individuellement en tant que personnes physiques avec droit de vote. Les personnes présentes avec un bulletin de vote sont en conséquence les délégués de leur section. Nous partons du principe que les propositions soumises et les interventions ont été discutées avec leur section et qu'ils n'expriment pas leur propre opinion. Je vous prie, lorsque vous demandez la parole, de vous rendre à l'un des deux micros, de mentionner votre nom et votre prénom, ainsi que votre section. Veuillez ne parler que des affaires concernant l'ordre du jour et de la façon la plus brève possible. Seules les décisions concernant les points à l'ordre du jour peuvent être prises. Andreas Rogger est responsable du procès-verbal. Comme de coutume, les propos oraux sont enregistrés. Merci de votre compréhension.

Venons-en à l'ordre du jour. Aucune demande de modification de l'ordre du jour ne nous est parvenue.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

244 délégués ayant le droit de vote sont actuellement présents. Nous compterons une nouvelle fois les voix avant la modification des statuts.

Concernant le déroulement dans le temps : Nous pensons que l'Assemblée sera terminée avant le repas de midi. L'apéro est prévu à env. 13h00 et le repas de midi à 13h45. Si des discussions imprévues devaient intervenir au cours de cette Assemblée qui devraient perturber

le cadre horaire, nous devrions continuer après le repas de midi. Mais cela ne semble pas être le cas.

2. Approbation du procès-verbal

de l'Assemblée ordinaire des délégués du 29 avril 2017 à Zuchwil

Le procès-verbal a été publié dans les revues „Hunde“ (N° 9/2017) et „infoChiens CYNOLOGIE ROMANDE“ (N° 10/2017). Conformément à l'art. 27 des statuts, nous avons accordé un délai d'opposition de trente jours. Nous n'avons reçu aucune demande de modification. Pour le bon ordre des choses, nous souhaitons tout de même soumettre le procès-verbal à votation.
Le procès-verbal est approuvé.

3. Approbation des rapports

- a) du Président central de la SCS,
des groupes de travail et des commission
- b) du Président de la CTUS
- c) du Président de la CTAMO
- d) de la rédaction de la revue „Hunde“

Hansueli Beer rappelle que les rapports annuels ont été publiés dans les organes officiels „Hunde“ et „infoChiens CYNOLOGIE ROMANDE“. Ils ne sont pas relus. Concernant son propre rapport annuel, Hansueli Beer passe la parole à Béat Leuenberger.

Béat Leuenberger demande l'approbation du rapport en levant le bulletin de vote.

Le rapport annuel du Président est nettement approuvé.

Hansueli Beer propose d'adopter in globo les autres rapports qu'il énumère. Il n'y a pas d'opposition.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

4. Présentation des comptes annuels 2017, Rapport des réviseurs, Approbation / Décharge accordée au Comité central

Hansueli Beer informe que le chef des finances, Béat Leuenberger, a prié les sections dans son rapport de faire parvenir les éventuelles questions jusqu'au 12 avril. Aucune question n'a été posée. Il passe la parole à Béat Leuenberger.

Béat Leuenberger, chef des finances de la SCS, salue les personnes présentes en français et en allemand et déclare que c'est toujours un plaisir pour lui de voir tout le monde une fois par année et de passer quelques heures en leur compagnie. Comme de coutume, il va présenter les comptes en français, tout étant parfaitement traduits. Les questions peuvent naturellement être posées en bon allemand. Vous avez reçu le rapport détaillé des comptes annuels 2017. Ils ont été soumis à toutes les Présidentes et tous les Présidents de section accompagnés par la convocation à cette Assemblée des délégués. Il a informé en préambule que les questions éventuelles pouvaient être posées jusqu'au 12 avril. Aucune question n'a été posée. Il en conclut que ce cahier avec tous ces chiffres a été lu avec beaucoup d'application et il estime donc qu'il suffit de commenter les tableaux qui sont projetés sur l'écran. Comme par le passé, il souhaite vous transmettre ses impressions dans l'intérêt de notre organisation. Il explique les comptes annuels sur la base de l'analyse des résultats et donne quelques explications concernant certains chiffres. Quelques chiffres annoncés par les caissiers des sections ont encore dû subir quelques corrections, d'où le montant plus élevé des cotisations des membres. Il déclare qu'il existe une bonne collaboration. Les décomptes sont parvenus dans les délais et les cotisations ont également été payées dans les délais. Il y a quelques caissiers qui ne respectent pas les délais et qui ont leur propre interprétation des statuts en ce

qui concerne les données des membres ou parfois ici ou là ils font disparaître un montant de CHF 100.00. Dans ce cas, nous faisons de notre mieux pour les détecter. Mais nous partons du principe que la majorité des caissiers est honnête et qu'ils travaillent en toute franchise. Ils méritent ici que nous leur adressions nos sincères remerciements. Il remercie les sponsors et déclare que les montants de leur participation s'élèvent à Fr. 3.40 par membre. Grâce à ces contributions, il a été possible de maintenir le montant des cotisations des membres à CHF 15.00 Il remercie les Présidentes et les Présidents des sous-groupes; ils ont collaboré toute l'année avec leurs caissiers et ont fait en sorte que le budget soit respecté. Il recommande de clore l'exercice financier 2017 avec un gain de CHF 35'074.00. Il explique ensuite le bilan. De plus, depuis quelques années, il présente les statistiques et le développement de l'effectif des membres pour que chacun puisse se faire une idée de la situation qui reste toujours critique. Nous avons à nouveau moins de membres qui s'acquittent de leur cotisation. L'effectif baisse depuis sept ans. 2017 a été la première année où nous avons pu sentir que l'effectif des membres s'était stabilisé. C'est une première étape. Mais nous savons qu'en Suisse nous avons plus de 550'000 chiens et vraisemblablement plus de 350'000 détenteurs de chiens. Il y a là un énorme potentiel de croissance. C'est un appel à tous les membres des sections; c'est à vous maintenant de contacter ces détenteurs de chien et de les persuader d'adhérer à votre section et donc à la SCS. De cette manière, on assurera non seulement la relève, mais aussi la durabilité des efforts entrepris pour la formation et l'éducation dans le cadre de la SCS. Ce thème revient chaque année aussi parce que chaque année de nouveaux délégués participent à notre Assemblée et ceux-ci doivent savoir que c'est un thème que nous n'abandonnons pas et que l'on ne peut pas négliger si l'on ne veut pas que la situation empire. Si l'on revient sans cesse à la charge, cela va finir par être pris en compte. Il fournit encore des données concernant les modifications du nombre de membres dans les différentes sections et pour terminer se met à disposition pour répondre aux questions. Comme aucune question n'est posée, il remercie pour l'attention qui lui a été accordée et remercie aussi les responsables et toutes les personnes du Secrétariat central, ainsi que tous ceux qui travaillent presque bénévolement dans les différents secteurs de la SCS. Il remercie également tous les abonnés à la revue HUNDE, ainsi que les annonceurs et les sponsors. Tous sont très importants pour nous.

Urs Seiler, en tant que représentant de l'organe de révision CTM Treuhand AG, confirme qu'il a bien révisé les comptes annuels 2017 et que la comptabilité et les comptes annuels ont été tenus conformément à la loi et aux statuts. Il recommande d'approuver les comptes annuels présents. Le rapport du réviseur est publié dans les comptes annuels.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

Il dirige ensuite la votation sur l'octroi de la „Décharge au Comité central“.

La Décharge est octroyée au Comité central à l'unanimité et des applaudissements sont adressés au Comité central pour le travail accompli.

Hansueli Beer remercie Urs Seiler pour son travail et les délégués pour leur confiance.

5. FONDATION CHIEN SUISSE

Hansueli Beer aimerait saisir l'occasion d'informer qu'ils ont pu motiver une nouvelle personne pour collaborer au sein du Conseil de fondation, à savoir Kurt Rohrbach. Celui-ci dispose d'un important réseau en Suisse, il a été de longues années CEO de la BKW, il est lui-même aussi un adepte de la race canine. Actuellement, il est aussi encore Président de la Chambre du commerce de Berne. Il est naturellement énormément important pour nous d'avoir dans cette Fondation des personnes qui ont un bon réseau de relations.

Le prêt qui a été proposé ici est prévu pour le financement du Centre de compétence Chien Suisse. Actuellement, il existe de bons plans afin de réaliser ce Centre de compétence à Balsthal. Ce prêt ne doit être utilisé que pour le terrain ou pour le bâtiment et ne sera remboursé que lors d'une autorisation de construire et assuré par une hypothèque. Ces points seront naturellement inscrits dans le contrat de prêt de façon correspondante. La décision

définitive de ce Centre de compétence sera à nouveau annoncée lors d'une AD de la SCS, Il est même possible qu'une Assemblée extraordinaire des délégués doive être mise sur pied et nous l'organiserons peut-être sur place à Balsthal. Mais il faut d'abord régler le financement. Nous avons aussi dit que si nous ne pouvons pas garantir le financement dans cet ordre de grandeur d'ici la fin 2018, nous devons adapter le projet et peut-être le voir moins grand. Nous sommes sur la bonne voie et ce Centre de compétence est certainement une bonne chose pour la SCS. Nous vous prions donc d'approuver cette proposition du Comité central et de garantir un prêt sans intérêt d'un montant de Fr. 700'000.00 pour la FONDATION CHIEN SUISSE. Ce montant correspond au dividende net que nous avons reçu d'ANIS.

Comme aucune question n'est posée à ce sujet, il suggère de passer au vote.

Ce prêt est approuvé avec quatre voix contre et deux abstentions.

Il remercie pour la confiance accordée et se réjouit de pouvoir continuer à élaborer ce projet.

6. Approbation du budget 2018

Béat Leuenberger informe que le budget 2018 a été présenté en détail. Il donne des précisions sur le budget à l'aide d'un tableau et fournit des explications sur les différents chiffres présentés. Aucune question n'est posée dans la salle.

Le budget 2018 est approuvé sans voix contre et une abstention.

Béat Leuenberger explique encore le budget d'investissement 2018 et prie aussi de l'approuver.

Le budget d'investissement 2018 est également approuvé.

7. Fixation de la cotisation annuelle 2020

Hansueli Beer déclare que le Comité central ne souhaite pas proposer d'augmentation de la cotisation annuelle. La cotisation des membres pour l'année 2020 doit donc être maintenue à CHF 15.00. Personne ne demande la parole, on passe au vote.

Cette proposition est approuvée.

8. Elections

Hansueli Beer déclare que la première période de mandat est maintenant terminée. Ce qui signifie que le Comité central doit être réélu cette année.

Il est d'abord procédé aux élections des commissions techniques. Pour la CTAMO, Erich Schwab est élu en tant que Président. Pour la CTUS, c'est Mike Greub qui a été réélu pour un nouveau mandat. C'est la première fois que quelqu'un siège au plus haut rang, même s'il est là depuis longtemps et que vous le connaissez probablement tous, il s'agit de Peter Bieri qui a été nommé Président du groupe de travail des Régions. Ces trois personnes sont donc membres du Comité central de par leur fonction, ce qui signifie qu'elles ne seront plus élues aujourd'hui.

Conformément à nos statuts, le CC est composé au maximum de dix membres. En plus des trois membres déjà cités, il reste donc encore sept places libres au Comité central. Toutefois, nous n'avons que six candidats. Mais ne vous faites pas de souci, le CC est pleinement opérationnel sous cette forme et bien représenté.

Le groupe de travail Coordination de la formation (CF) qui autrefois était dirigé par Jörg Gabi, décédé subitement, a été repris par Hansueli Beer à titre intérimaire. Aujourd'hui, nous sommes très heureux de pouvoir vous présenter Janine Böhi-Wenger comme candidate à ce poste et nous vous la recommandons pour son élection.

Cette année, pour la première fois, le Président ou la Présidente du groupe de travail Elevage, Comportement, Protection des animaux est également élu-e. C'est Yvonne Jaussi, en tant que Présidente actuelle du groupe de travail Question d'élevage et LOS, qui se présente à l'élection.

Le comité du groupe de travail Elevage, Comportement, Protection des animaux se compose de sept membres, y compris la Présidente. Les six membres sont déterminés par le Comité central. Maintenant vous êtes priés – je parle ici essentiellement des clubs de race - de nous soumettre des propositions pour cette commission. Si vous avez toujours pensé que les choses devraient se passer autrement, c'est une chance à saisir pour faire entrer des personnes dans ce comité. Nous composerons alors ce groupe de travail avec les personnes les mieux qualifiées.

Tous les membres du Comité central – et là je suis à nouveau très content - se représentent à leur réélection.

Procédure : Aucune proposition d'élection ne nous est parvenue. Les membres actuels restent donc, plus notre nouvelle candidate Janine Böhi. Nous ne demandons pas de candidats dans la salle et il n'y aura pas non plus de désignations à posteriori. Si quelqu'un n'est pas élu, cette place restera vacante. Aucune proposition n'est parvenue pour des élections écrites, l'élection se fait donc à main levée.

Nous en arrivons ainsi à l'élection du Président, laquelle est dirigée par Béat Leuenberger, vice-président.

Béat Leuenberger relève que les sections, conformément à la convocation pour cette Assemblée des délégués, pouvaient faire parvenir leurs propositions de Président de la SCS pour 2018 à 2021. Nous n'avons pas reçu d'autres candidatures. Le Comité central soutient avec conviction la candidature du Président actuel. Au cours de ces trois années, Hansueli s'est engagé avec beaucoup de passion et d'enthousiasme pour que notre société soit une bonne représentante de vos intérêts chaque fois que c'était nécessaire. De nombreux projets, parfois repris de son prédécesseur, ont connu la réussite grâce à son talent de négociateur et à sa détermination. Des qualités que ses collègues ont énormément apprécié au sein du Comité central. Il a à cœur de faire régner une bonne ambiance qui domine toujours au cours des séances. Grâce à ses connaissances, son expérience et sa disponibilité, Hansueli Beer a prouvé que la SCS et naturellement le Comité central trouvent en lui la personne idéale avec le profil parfait et qu'il répond aux exigences nécessaires pour la maîtrise de ce poste important et ardu. Pour toutes ces raisons, le Comité central vous propose de confirmer Hansueli Beer en tant que Président pour une nouvelle période de trois ans jusqu'en 2021.

Hansueli Beer est élu à une large majorité avec des applaudissements nourris (une abstention).

Hansueli Beer accepte volontiers son élection. Il est très conscient de ce que cela signifie. Ce n'est pas facile de plaire à tout le monde. Il se dit très surpris par le bon résultat. Il y a trois ans, il a été élu à l'unanimité. Après trois ans, il a maintenant reçu une abstention. Ce n'est pas un pourcentage trop élevé. Merci pour la confiance accordée.

Hansueli Beer en vient maintenant à l'élection du chef des finances. Comme on l'a déjà dit, Béat Leuenberger se tient à disposition. Depuis déjà plus de 20 ans, il est actif au sein du Comité central. Chez lui, nous n'apercevons pas de lassitude. Il ne peut pas vous garantir qu'il restera encore aussi longtemps à son poste, mais Béat exerce toujours son activité avec autant de conviction. C'est pourquoi nous vous recommandons d'élire Béat Leuenberger comme chef des finances.

Béat Leuenberger est élu à l'unanimité avec des applaudissements nourris.

Béat Leuenberger accepte volontiers son élection et remercie pour la confiance accordée. Il va tenter au cours des trois prochaines années d'effectuer son travail aussi bien qu'au cours des 20 dernières années.

Il s'agit maintenant pour la première fois de procéder à l'élection de la Présidente ou du Président du groupe de travail Elevage, Comportement, Protection des animaux. **Hansueli**

Beer a déjà mentionné qu'il s'agit d'une tâche particulièrement difficile. Yvonne Jaussi a déjà dirigé le cercle de travail de l'élevage et se propose pour trois nouvelles années. Comme aucune question n'est posée dans la salle, on procède à l'élection.

Yvonne Jaussi est élue à une large majorité avec des applaudissements nourris (deux abstentions).

Yvonne Jaussi accepte son élection et remercie sincèrement d'avoir été élue avec autant de voix. Elle est consciente que la situation est momentanément difficile. Nous nous situons dans un champ de tension entre les protecteurs des animaux, les offices fédéraux et les éleveurs de chiens et ce n'est vraiment pas simple de satisfaire tout le monde. Et ce n'est pas facile non plus de faire appel à d'anciennes méthodes et peut-être de les améliorer. Mais elle espère pouvoir poursuivre dans cette voie car nous avons un très bon contact avec la plupart des clubs de race et par bonheur cela fonctionne bien.

Il reste encore les deux autres membres : Walter Müllhaupt et Barbara Müller. **Hansueli Beer** propose de les élire les deux in globo. Pas d'oppositions.

Walter Müllhaupt et Barbara Müller sont élus à une large majorité (trois abstentions).

Walter Müllhaupt accepte son élection et remercie pour la confiance accordée. Il a encore une remarque à faire concernant son poste. Vous avez pour tâche d'adapter les statuts des sections. Posez des questions concernant les statuts si possible avant de vous rendre à l'Assemblée générale. Il vous invite, si vous envisagez de modifier vos statuts dans votre club de faire parvenir un projet au préalable. Vous éviterez de la sorte d'organiser une Assemblée générale et qu'ensuite un juriste trouve un point d'accroche que l'on ne peut approuver et que vous devrez alors reconvoquer l'Assemblée générale. Faites-en donc bon usage. Nous contrôlons volontiers vos statuts avant votre Assemblée générale et vous pourrez vous rendre en toute quiétude à votre Assemblée en sachant que le texte a aussi passé par les mains du Comité central.

Barbara Müller accepte également son élection. Comme vous le savez, elle est responsable des expositions et des juges. Vous savez aussi qu'ils se trouvent dans une phase de transition. Ils ont mis en place de nouveaux éléments dans les expositions. Pour cette année, ils ont également commencé à organiser deux nouvelles expositions CAC. Elle espère qu'elle continuera à être soutenue avec les nominations des juges et que la collaboration sera toujours bonne.

Hansueli Beer en vient à l'élection du nouveau membre, Janine Böhi-Wenger. Elle a été présentée dans HUNDE et InfoChiens et se tient à disposition pour répondre aux questions. Nous sommes persuadés d'avoir trouvé en Janine Böhi, la personne qui convient pour ce groupe de travail consacré aux formations et qui est très important au sein de la SCS. Elle est au bénéfice d'une grande expérience, elle a grandi avec les chiens et possède de larges connaissances cynologiques. Comme il n'y a pas de questions, nous passons à l'élection.

Janine Böhi-Wenger est élue à l'unanimité avec applaudissements.

Janine Böhi-Wenger accepte son élection, remercie pour la confiance accordée et se réjouit d'occuper ce nouveau poste.

Comme chaque année, il convient de procéder à l'élection de l'organe de révision. Ici il n'y a qu'une petite modification: Urs Seiler reste, mais l'entreprise ne s'appelle plus CTM Treuhand AG, mais Engel Copera AG. Donc Urs Seiler reste réviseur de la SCS, mais l'entreprise porte un autre nom.

Engel Copera AG est élue à l'unanimité.

Urs Seiler accepte l'élection.

9. Proposition prévue de la modification des statuts de la SCS

Walter Müllhaupt explique que selon l'état actuel des statuts concernant la banque de données des membres, nous avons dans l'art. 3 al. 13 une disposition qui autorise l'établissement d'une banque de données par la SCS. Toutefois, comme celle-ci a suscité de nombreuses questions et irritations, le Comité central a promis lors de l'ancienne Assemblée

des délégués de soumettre une nouvelle fois au vote cette disposition des statuts concernant la banque de données des membres et vous avez donc aujourd'hui la possibilité de biffer cette disposition. Cette proposition ne sort pas du cœur du Comité central, mais d'une promesse qui vous avait été faite. Le Comité central est d'avis que ce passage doit être maintenu dans les statuts et il vous propose donc de refuser cette suppression. Entretemps, nous avons également créé un groupe de travail au sein duquel, les questions relatives à la banque de données des membres ont été discutées. Des questions concernant la protection des données, quelles données des membres devaient être enregistrées, que pouvons-nous en faire. Le thème a été largement discuté. Nous espérons aussi que vous nous accorderez votre confiance car nous allons traiter ces données de manière correcte. Notre logo s'intitule bien SCS et non pas Facebook.

Comme personne ne demande la parole, Walter Müllhaupt souhaite procéder à la votation. Il faut obtenir 2/3 des voix pour que la disposition concernant la banque de données soit biffée des statuts. Les personnes présentes ayant le droit de vote sont comptées une nouvelle fois; 229 personnes ayant le droit de vote sont présentes. La majorité des 2/3 se situe donc à 153. Cela signifie que s'il n'y a pas plus de 153 délégués qui acceptent la proposition, la disposition statutaire reste comme elle est. Celui ou celle qui souhaite que la disposition statutaire soit biffée et qu'ainsi nous n'ayons pas de banque de données des membres doit lever sa carte de vote, donc signifier qu'elle ou il est pour la suppression de la banque de données.

La proposition de modification des statuts de la SCS obtient 68 voix pour. Ce qui est loin des 153 voix nécessaires pour la suppression. La disposition statutaire concernant la banque de données des membres reste donc telle quelle est.

Une personne demande la parole dans la salle :

Bea Troxler, Présidente du Hundesport Reussbühl/Littau, prie la SCS de dire une fois encore et plus distinctement que les membres ne recevront pas de courrier publicitaire et que les sociétés ne perdront pas les contributions des sponsors, car ils sont plutôt régionaux et ne concernent pas l'ensemble de la Suisse. Dans la société, il y en a certains qui comprennent très bien qu'une association faïtière veuille les adresses des membres et un autre groupe qui est contre. Cela l'aiderait en tant que Présidente.

Hansueli Beer précise une fois encore que les données ne seront naturellement pas vendues à des tiers. Cela a déjà été maintes fois mentionné. Concernant la crainte vis-à-vis des sponsors: comment une société régionalement ancrée génère-t-elle ses revenus de sponsors? Il a déjà souvent cherché des sponsors, aussi dans sa fonction dans un plus petit club. On passe par ses relations, par exemple, son garagiste où l'on apporte sa voiture pour le service ou dans un restaurant où l'on va manger de temps à autre après les entraînements avec son chien. Pour lui, ce sont deux choses différentes lorsqu'il cherche des sponsors en tant que société suisse, comme cela a été le cas, par exemple, avec Nestlé. Il est bien clair que nous ne devons pas transmettre nos données à n'importe quelle entreprise qui ensuite vous enverra des courriers ou des e-mails. Nous agissons avec beaucoup de tact quand il s'agira des données et nous prenons au sérieux ces 63 voix qui se sont manifestées pour une radiation. Vous n'avez pas de souci à vous faire dans ce domaine.

Nous avons aussi formé ce groupe de travail pour répondre aux souhaits du Club des Chiens de bergers. Il aimerait que les personnes qui ont travaillé au sein de ce groupe viennent brièvement sur scène. Ce sont : Felix Hollenstein (Club suisse des chiens de bergers SC), Brigitte Arnold (Club suisse des chiens de bergers SC), Andreas Hagenbucher (Retriever Club Suisse RCS), Lukretia Watkins Mettler (Retriever Club Suisse RCS), Danièle Waeber (Association romande des éleveurs de chiens de race ARECR), Werner Preisig (Société Canine Genève), Urs Müller (Bobtail Club de Suisse BCS), Stéphanie Beynon (Société cynologique Gebenstorf-Turgi), Regula Jung (Société cynologique Frauenfeld), Kathrin Herzog (Société cynologique Frauenfeld), ainsi que Béat Leuenberger, Andreas Rogger et moi-même. Il remercie ces personnes pour le travail accompli et offre à chaque personne un petit cadeau et prie l'assemblée de les applaudir.

10. Proposition du Comité central

Hansueli Beer informe que l'on nous demande toujours où trouver le procès-verbal de l'Assemblée des délégués. Il est publié dans HUNDE et dans InfoChiens, la plupart du temps en septembre. Il arrive souvent qu'il y ait un changement au comité et un nouveau président ou une nouvelle présidente qui n'ont jamais vu ce procès-verbal. Nous voulons lutter là-contre. Nous sommes d'avis que notre procès-verbal doit pouvoir être lu et nous souhaitons le publier sur notre site Internet en étant accessible au public. Il continuera naturellement à être publié dans HUNDE et InfoChiens, mais si maintenant quelqu'un nous demande où le trouver on peut répondre qu'il figure sur le site de la SCS. La proposition du Comité central de publier ce procès-verbal sur notre site doit être approuvée.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Hommages

Remise des distinctions du mérite

Hansueli Beer informe qu'aujourd'hui nous souhaitons rendre hommage à deux cynologues. Il prie ces deux personnes, ainsi que les deux orateurs à venir sur la scène.

Werner Furrer rend hommage à **Hans Graf**. Celui-ci reçoit la distinction du mérite de la SCS pour son grand engagement en faveur de la race d'origine suédoise les Västgötaspets, pour ses activités au sein de la société canine Pfannenstil, du club suisse des Västgötaspets et de l'Association canine zurichoise, mais également pour sa collaboration dans le groupe de projet „Réforme de la SCS“.

Philip Fröhlich rend hommage à **Remo Müller**. Celui-ci reçoit la distinction du mérite de la SCS pour son grand travail notamment dans le secteur de l'Agility, une discipline encore jeune et pour son engagement en tant que Président de la CTAMO et membre du CC.

Hansueli Beer remercie les orateurs et souhaite le meilleur à tous deux. Il remet les distinctions du mérite, ainsi que les épingles d'honneur et un cadeau. Les délégués confirment ces hommages avec des applaudissements.

12. Informations du groupe de travail des régions

Hansueli Beer passe la parole à Peter Bieri pour les informations du groupe de travail des régions.

Peter Bieri explique que le groupe de travail des régions (GTR) a été mis sur pied avec la révision des statuts de la SCS. De la sorte, les groupes régionaux sont entrés dans la SCS. Autrefois, la liaison avec la SCS n'était pas aussi forte. Cela a changé et avec cette révision des statuts, ils sont intégrés dans la SCS et ils ont une voix. Les groupements régionaux sont : FRC, Association cynologique valaisanne, Amicale cantonale vaudoise de cynologie (ACVC), Association fribourgeoise des clubs cynologiques (AFCC), Association genevoise de cynologie (AGC), Groupement cantonal neuchâtelois des Sociétés Cynologiques, Federazione Cinofila Ticinese (FCT), Kantonalverband Aargauer Kynologen (KVAK), Interessengemeinschaft der kynologischen Vereine de Bâle et de sa région, Interessengemeinschaft Kynologischer Organisationen dans le canton de Berne et les régions limitrophes (IGKO), Nordostschweizerische Vereinigung der SKG-Sektionen (NOV), Interessengemeinschaft der kynologischen Vereine Region Weissenstein, Zentralschweizerische Interessengemeinschaft kynologischer Vereine und Ortsgruppen von Rasseclubs (ZIG) und Zürcher Hundeverband (ZHV). Ce sont les groupements qui ont travaillé au sein de la SCS et qui ont aussi réalisé un grand travail dans les régions au cours de ces dernières années pour et avec la SCS. Vous voyez sur le transparent présenté que la Suisse est bien couverte. Il existe cependant de plus

petites associations régionales qui sont responsables pour un canton ou pour une petite région, mais il y a aussi des groupements régionaux qui effectuent leur travail sur plusieurs cantons. Il est important que quelque chose se passe essentiellement au niveau politique où nous pouvons représenter nos intérêts et cela n'est certainement pas possible depuis une centrale. Il est tout de même important et juste que les informations passent aussi bien vers le haut que vers le bas. Le GTR a tenu ses premières séances et un comité a été élu comme suit : Peter Bieri, Président, Gerda Messmer de la NOV et Isabel Balestra du Tessin, membres. Il est particulièrement heureux d'avoir un membre du comité qui provienne d'une autre région linguistique. Il aurait été équitable d'avoir quelqu'un de Suisse romande. Mais cela peut encore se produire. Un tout grand merci, car il sait que de tels postes exigent toujours du travail et il ne va pas de soi que des personnes qui souhaitent encore travailler avec leur chien se mettent à disposition pour exercer une telle fonction.

Des objectifs ont été définis lors de l'Assemblée à Olten. Ce serait une erreur de vouloir surcharger, mais maintenant il faut structurer l'ensemble et créer un contenu valable. L'échange entre les associations régionales est certainement un moment important. En revanche, il faut aussi prendre en compte non seulement le lien antérieur entre le Comité central et les associations régionales dont il a été question, mais aussi ce que pensent les régions. On s'imagine toujours que les gens de Berne sont si loin. Nous aimerions justement raccourcir cette distance et comme nous avons un siège au Comité central, cela va certainement s'arranger. La coordination des formations au sein des régions est un travail à réaliser en commun, car il existe de très nombreuses associations régionales qui offrent des formations. Mais il faut aussi une coordination au niveau du travail politique; ce qui a peut-être déjà été fait quelque part n'a pas besoin d'être inventé à un autre endroit. Il y a encore beaucoup, beaucoup d'autres thèmes à traiter (coordination de l'aide mutuelle au sein des régions, stimulation de la relève, soutien lors des championnats, informations sur les activités des différentes associations régionales, réseau avec les autres associations régionales), mais tout cela c'est de la musique d'avenir. Une chose est sûre, la qualité avant la quantité. Nous avons également défini un programme annuel et en été, le 22 août, il est prévu d'organiser une rencontre de Présidents, ensuite en automne/hiver une deuxième est prévue le 5 décembre et la Conférence des Présidents du GTR aura lieu le 27 février 2019. L'endroit n'est pas encore connu, nous allons nous efforcer de trouver un endroit accessible pour tout le monde dans la mesure du possible. Nous avons déjà déterminé les quatre séances du Comité. Le Comité seul ne peut pas mettre sur pied ce GTR et le maintenir en vie. Vous, non seulement en tant qu'associations régionales, mais vous, en tant que représentants de votre société, vous, en tant que cynologues et conducteurs de chien, vous êtes sollicités pour participer à ce processus. Aujourd'hui, c'est précisément le démarrage du groupe de travail des régions (GTR). C'est à nous de mettre ce groupe de travail sur pied et de le maintenir en vie. C'est pourquoi il faut tout mettre en œuvre pour y parvenir ! Merci.

Hansueli Beer remercie Peter Bieri et est curieux de voir tout ce qui va se passer

13. Extension des directives vertes

Hansueli Beer déclare qu'il s'agit d'un point informatif de l'ordre du jour. Il n'apporte rien de nouveau à ce qui a déjà été longuement discuté, mais vous pouvez déjà inscrire dans vos agendas la date du 15 septembre. Nous organiserons un workshop au cours duquel nous parlerons en détail de l'extension de ces directives vertes. Après la Conférence des Présidents, nous avons envoyé un questionnaire et lors de son évaluation, nous avons constaté que de nombreuses personnes avaient un autre niveau de connaissances que les Présidents qui étaient présents à cette Conférence. Nous avons aussi observé que de nombreux responsables d'élevage ont cru qu'avec l'extension des directives vertes, un chien qui ne réussissait pas l'examen d'admission à l'élevage dans un club de race, pouvait y arriver et donc recevoir l'autorisation d'élevage, ou que lorsqu'un club de race prescrivait que les hanches devaient être radiographiées, ce n'est plus le cas avec les directives vertes. Il montre encore brièvement la présentation qui a déjà été faite lors de la Conférence des Présidents.

Nous avons soulevé un problème. Nous perdons des membres et pourtant la population canine ne diminue pas, elle est plutôt stable. Nous avons constaté que dans les plus petits clubs essentiellement, il existe de nombreuses relations personnelles. Le slogan, je n'ose rien dire car si je dis quelque chose mon chien ne sera pas autorisé à l'élevage, nous a incités lors du Workshop dans l'Oberland bernois à regarder avec plus de précision dans les livres. Nous avons alors observé qu'en Europe, nous avons en effet une position particulière. C'est souvent bien, mais ici on peut se poser la question de savoir si c'est bien ou non. En Allemagne, ils ont la possibilité de créer plusieurs clubs de race. Là on peut aussi se poser la question si cela a un sens. En France, ils peuvent faire une sélection en passant par l'association nationale. En Italie, ils peuvent faire les cinq premières portées en tant qu'éleveur sans demander un affixe d'élevage. L'Angleterre ne connaît pas de prescriptions et en Autriche, l'élevage de sélection se fait par le biais de l'association nationale. Le modèle de l'Allemagne ne nous concerne pas. Le modèle de l'Autriche, nous paraît être encore le meilleur pour nous. L'association d'élevage libre a été clairement écartée au sein de Quo Vadis. La proposition de solution que nous envisageons serait cette extension des directives vertes. Les directives vertes de la SCS avec les conditions suivantes : La SCS organiserait les sélections pour toutes les races selon les directives vertes élargies. Celles-ci ne devraient toutefois pas concurrencer le club. Il va de soi qu'elles seraient mises sur pied selon le Règlement d'élevage du club de race en vigueur. Seule l'évaluation du comportement serait effectuée selon l'exemple des directives vertes. Les exigences spécifiques à la race, comme le test du tir ou le fait que le chien puisse effectuer un rapport, doivent naturellement aussi être prises en compte. Les membres d'un club de race ne peuvent pas participer à ces directives vertes élargies. La prestation doit aussi être plus chère que dans un club de race. Les juges extérieurs engagés doivent être des juges nationaux pour la race concernée et les juges du caractère doivent être des juges du caractère de la SCS. Les contrôles des affixes d'élevage et les contrôles des portées devraient être exécutés contre une taxe correspondante par les contrôleurs de l'Insigne d'Or (GGZ). Il s'agit d'une proposition de solution. Nous sommes conscients que nous n'avons pas résolu tous les problèmes avec cette proposition. Mais nous savons aussi que si nous ne faisons rien nous allons continuer à perdre plusieurs membres. Nous inciterions les gens à aller dans une organisation dissidente ou à élever des chiens sans papier. Comme on l'a déjà dit, nous organiserons un workshop le 15 septembre. Nous y inviterons tous les responsables d'élevage et les Présidents à un endroit le plus central possible. L'année prochaine, nous voterons sur ces directives vertes élargies. Vous êtes donc conviés à collaborer activement. Avec les problèmes que je reçois des clubs de race j'aurais déjà pu écrire un livre très épais. C'est un problème et lors de la Conférence des Présidents, un Président m'a formulé la chose suivante de façon très pertinente : C'est triste que l'on doive prendre cela en considération, mais malheureusement la réalité montre qu'il existe un réel besoin d'action. Tout cela à titre purement informatif. Nous en avons déjà beaucoup parlé et nous allons entreprendre quelque chose. Si nous votons à ce sujet l'année prochaine et que la solution n'est absolument pas souhaitée, alors nous pourrions au moins dire que nous avons essayé de présenter une proposition de solution. Personne ne demande la parole.

14. Assemblée des délégués 2019

Hansueli Beer informe qu'Isabel Balestra s'est donnée beaucoup de peine pour organiser l'Assemblée des délégués au Tessin. Cela n'a pas marché, mais le projet reste sur la table. 2020 est une année pour laquelle nous recherchons un organisateur. Ce qui signifie que pour 2019, nous cherchons encore un organisateur pour notre Assemblée des délégués. Malheureusement personne ne s'annonce dans la salle. Toutefois, Regula Jung s'est exprimée en ne voulant forcer personne mais elle peut imaginer que Frauenfeld serait un bon endroit. Nous en discuterons encore calmement. Sinon le Secrétariat central assumera l'organisation de l'Assemblée des délégués 2019. Il apparaît sur la carte que le Tessin n'a jamais reçu l'AD et que dans son canton Schaffhouse, il n'y a encore rien eu. Toutefois Schaffhouse n'occupe pas une position centrale. Nous allons encore chercher un organisateur.

15. Divers

Hansueli Beer attire l'attention sur une présentation qui personnellement le réjouit beaucoup. Le Championnat suisse Toutes Races a lieu à Weinfelden. Il s'agit d'un produit commun de différentes sociétés qui collaborent et nous sommes très heureux de vous avoir trouvé. Gerda Messmer souhaite ici faire un peu de publicité pour générer de l'argent de soutien. À la sortie, on pourra acheter du chocolat, réservez-lui un bon accueil.

Quelqu'un dans la salle a-t-il quelque chose à ajouter concernant le point «Divers» ?

Karl Heinz Krause, Agility Team Liechtenstein, a une question : en octobre 2017, Marco Mouwen délégué FCI pour l'Agility a été démis de son poste. Est-ce que le Comité central songe à remercier Monsieur Mouwen pour le travail accompli de manière correcte ?

Hansueli Beer explique que cela concerne la CTAMO. Mais nous nous sommes entretenus à ce sujet. Marco Mouwen est déjà détenteur de la distinction du mérite de la SCS et on ne peut en posséder qu'une. Il faudrait faire une demande pour que ce monsieur soit fait membre d'honneur de la SCS.

Hanspeter Lutz (Club Suisse des Terriers CSdT) a une question concernant les grillages pour sangliers. À sa connaissance, les clôtures pour sangliers, planifiées dans le canton de Zurich, ont été momentanément empêchées d'être réalisées. Il semble que ce soit le canton de Zurich qui paie la fabrication de la clôture, mais pour l'exploitation de la clôture ce serait tous les clubs de chiens de chasse de race qui seraient responsables. Il est contre. Premièrement, il est contre que ce soit le canton de Zurich qui fasse tout, tout seul. Quand il s'agit de payer la clôture, les cantons de Thurgovie, de Schaffhouse, de Zurich, de Bâle et d'Argovie peuvent apporter leur contribution, car tous sont concernés par les sangliers. Il estime donc que ces cantons tous ensemble pourraient réaliser et payer la fabrication, l'entretien et l'exploitation.

Walter Müllhaupt est Président du groupe de compétence des clôtures pour sangliers en Suisse et il informe qu'ils surveillent la réalisation de la clôture. Il n'est pas envisagé que les clubs de race doivent payer une contribution. Ils peuvent volontairement devenir membre de cette organisation. Mais il est vrai que tous les cantons ont été sollicités par la conférence des directeurs de la chasse et que nous avons déjà reçu un montant considérable qui est suffisant pour couvrir les frais de réalisation. Les cantons de Thurgovie et d'Argovie ont payé et le canton de Zurich a payé la plus grande part. L'exploitation de la clôture est prévue au budget de telle sorte qu'elle soit financée par les indemnités que les utilisateurs vont payer. Il ne souhaite toutefois pas s'étendre plus longtemps là-dessus et demande de soutenir la chasse dans le canton de Zurich et de faire en sorte que nos chiens de chasse dans le canton de Zurich ne se retrouvent pas au chômage. Il demande donc de voter contre l'initiative. Merci beaucoup.

Plus personne ne demande la parole et **Hansueli Beer** passe aux prochains événements importants.

À 12h00 Hansueli Beer met un terme à l'Assemblée officielle des délégués. L'apéritif se déroule à l'extérieur. Nous avons environ une demi-heure d'avance donc le repas de midi sera servi à env. 13h00. Il remercie chacun pour leur présence et termine l'Assemblée.

Pour le procès-verbal :

Société Cynologique Suisse SCS

Andreas Rogger, Directeur

Les oppositions contre ce procès-verbal doivent parvenir au Comité central dans un délai de 30 jours après sa publication (Art. 27 al. 3 Statuts de la SCS).